

SEMEN 33

Les notes manuscrites de Benveniste sur la langue de Baudelaire

Coordonné par Jean-Michel ADAM, et Chloé LAPLANTINE

Jean-Michel ADAM, Jean-Claude COQUET,
Gérard DESSONS, Irène FENOGLIO,
Chloé LAPLANTINE, Jean-Marie VIPREY

Irène FENOGLIO
ITEM (CNRS/ENS)

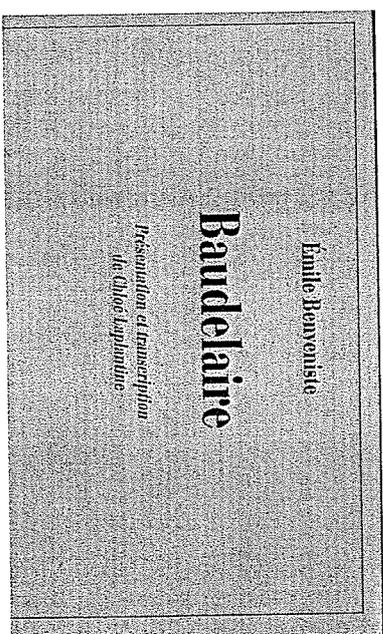
Benveniste auteur d'une recherche inachevée sur « le discours poétique » et non d'un « Baudelaire »

*Ce qu'on a fait jusqu'ici c'est l'analyse descriptive du poème.
Ce que je tente de découvrir est le mode de fonctionnement de la langue poétique.*
Benveniste, note manuscrite [Bnf, Pap Or 0429, env 23, f°31]

1. Faits archivistiques et acte éditorial

Dans un carton coté PAP OR DON 0429 du fonds Benveniste au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France, se trouve, à l'intérieur d'un dossier cartonné bleu, un ensemble de 409 feuillets déposés en 2004 par l'assistante de Gérard Fussman¹ et provenant de Georges Redard². Dans cet ensemble (que nous allons décrire précisément plus loin) la part la plus importante est consacrée au « discours poétique » : ensemble de notes de travail qui s'appuient sur un corpus d'exemples tirés des œuvres de Baudelaire.

En mai 2011 paraît un livre sur la couverture duquel nous lisons :



Le dos du livre porte le nom d'auteur « Emile Benveniste » et le titre

¹ À l'époque Gérard Fussman, élève et ami de Georges Redard, était Professeur titulaire de la chaire du monde indien au Collège de France.

² Georges Redard (1922-2005), spécialiste de dialectes iraniens était Professeur à l'Université de Berne. Proche de Benveniste, celui-ci l'avait désigné comme devant être son légataire universel à la mort de sa sœur, Carmelia Benveniste.

« Baudelaire ». En quatrième de couverture nous pouvons lire : « Cette édition *du* Baudelaire de Benveniste » (je souligne)

Plusieurs contradictions apparaissent d'emblée entre les faits archivistiques, irrévocables et vérifiables (même s'il sont susceptibles d'être modifiés par des découvertes ultérieures), et l'acte éditorial :

- contradiction entre la matérialité du contenu archivistique : des notes et quelques feuillets de brouillons autographes (dont on ne connaît pas le statut d'avancement par rapport à un texte) et l'autorité d'une présentation désignant une œuvre-livre signée spécifiquement et définitivement titrée.
- Contradiction entre un projet indéterminé d'*article* (comme nous le verrons) et une présentation sous forme de *livre*... énorme (767 pages !).
- Contradiction entre un matériau textuel fragmentaire, épars, parfois formellement négligé (comme toute textualité propre aux notes de travail) et ce qu'annonce une présentation sous forme d'ouvrage : une certaine cohérence et une lisibilité. Rien, sur la couverture, ni sur la page intérieure de titre, n'annonce qu'il s'agit de manuscrits, *a fortiori* de notes de travail.

Benveniste aurait donc écrit *un* Baudelaire, un livre sur Baudelaire ? À tout le moins, si l'on feuillette le livre et que l'on s'aperçoit qu'il s'agit de manuscrits, de cet ensemble de feuillets faut-il en faire un livre dont l'auteur serait Emilie Benveniste et le titre *Baudelaire* ? On dira que je vais trop loin. Et pourtant, j'ai eu de nombreux appels et messages me demandant des nouvelles de ce livre, *du* Baudelaire de Benveniste, citant *le* Baudelaire de Benveniste. Car il est clair que si nous n'avons pas le livre ouvert dans les mains, nous ne disposons que de l'information bibliographique : Emilie Benveniste, *Baudelaire*, et l'effet de lecture comme l'effet du volume au premier abord est immédiat.

Cet état de fait a mis mal à l'aise la linguiste spécialiste de manuscrits que je suis, habituée du fonds Benveniste de la BnF. J'ai donc entrepris de tenter de comprendre mon embarras, puis de chercher à élucider les raisons profondes et « scientifiques » me permettant d'argumenter pour préciser que, si cet ensemble est indiscutablement très important, il est toutefois très inexact de dire que Benveniste a écrit *un* Baudelaire.

2. Le matériau d'archives relatif aux notes de Benveniste sur « le langage poétique »

Ces réserves concernant l'édition mises à part, il demeure que ce dossier est d'une grande importance, en soi et en rapport avec les autres écrits et manuscrits de Benveniste. Nous y repérons, en effet, le fil rouge d'une recherche en cours, parfois fragile, parfois instable mais se précisant ici ou là avec force.

2. 1. Les documents archivistiques

2. 1. 1. Description de l'ensemble DON 0429

En ouvrant, aujourd'hui, le carton référencé DON 0429 nous trouvons un dossier cartonné bleu à élastique, provenant très vraisemblablement de Gérard Fussman (son carton introduisant le don à la BnF est collé sur la couverture). Puis, à l'intérieur de celui-ci, nous ouvrons une chemise cartonnée gris vert, sur laquelle est écrit, en haut, à droite, de la main de Benveniste « Baudelaire ». À l'intérieur de cette chemise, visiblement d'origine (c'est à dire du temps de l'écriture) nous avons une série de 23 pochettes grises dans lesquelles, la BnF a rangé les feuillets manuscrits de Benveniste, sans aucun critère apparent. À la suite de cette série de pochettes (donc à la fin du dossier) une grande chemise cartonnée orange sur laquelle est inscrit – par une autre main que celle de Benveniste et qui pourrait être celle de Redard – « Langage poétique », elle-même vide hormis deux pochettes plastique, vides elles aussi (une rouge, une jaune), datant très probablement de Fussman ou Redard, mais non de Benveniste pour lequel, dans l'ensemble de ses papiers, nous ne retrouvons aucune chemise plastique de ce type. Quel était l'ordre original ? Quels feuillets contenaient les pochettes plastique ? Où se trouvait exactement la chemise intitulée par Benveniste « Baudelaire » et que contenait-elle exactement ? Nous ne pouvons plus le savoir. Nous sommes donc obligés de partir de cet ordre actuel mais en sachant qu'il s'agit de l'ordre archivistique choisi par la BnF après le dépôt et non de l'ordre de conservation de Benveniste, *a fortiori* l'ordre d'écriture.

Dans les cinq premières pochettes³ ainsi constituées par la BnF (et numérotées de 1 à 5) nous trouvons des feuillets manuscrits consacrés à « L'axiologie du langage »⁴. Directement à leur suite, un autre ensemble de pochettes grises BnF numérotées de 6 à 23 contenant des notes de travail de toutes formes et sur toutes sortes de supports concernant le langage poétique et la poésie de Baudelaire.

On voit, là, que le dossier archivistique actuel ne représente certainement pas le rangement initial de Benveniste. Le contenu des cinq premières enveloppes n'était, au départ, vraisemblablement pas à l'intérieur de l'enveloppe intitulée « Baudelaire » contenant elle, uniquement des données relevées dans des textes Baudelaire et – peut-être – des notes théoriques sur le discours poétique.

À quel moment ces deux ensembles extrêmement distincts ont-ils été

³ Dans les références, ces pochettes cartonnées grises sont désignées par le terme « enveloppe » soit « env. ».

⁴ Pour le contenu des ces papiers, cf. Fenoglio, 2012b.

placés à l'intérieur d'une même chemise ? Nous ne le saurons pas. Pourquoi ces deux dossiers – Axiologie et Langage poétique – se trouvent-ils ensembles ? Nous l'ignorons. Probablement parce qu'ils étaient sur la table de travail du linguiste au moment où celui-ci subit l'attaque qui le laissera aphasique et paralyisé en décembre 1969, et qu'ils devaient donc être en train d'être travaillés ; ils n'ont rien en commun sinon cette proximité temporelle de travail. Les notes manuscrites relatives à « L'axiologie du langage » partent d'un commentaire du livre d'Augusto Salazar-Bondy *La science appliquée à l'homme peut-elle se passer d'axiologie ?* publié en 1968. Ce qui laisse penser que ces deux dossiers, celui relatif à « L'axiologie du langage » et celui concernant « Le discours poétique » étaient travaillés en parallèle en 1968 et 1969 et sont restés parallèlement en rade à partir du moment où Emile Benveniste a été hospitalisé. Une preuve de cela est une note intitulée « Ma classification des signes », découverte dans le dossier des cours au collège de France (1968-1969), où l'on trouve une référence à ce travail sur la langue poétique :

« 1) Signes extérieurs
signes intérieurs à la société humaine
les signes extérieurs sont les signes naturels qui ne sont pas des signes [...] »

Le laisse de côté la langue poétique où le poète institue librement des relations significantes. Baudelaire correspondances : la nature est un temple où de vivants piliers – laissent parfois sortir de confuses paroles [...] » (Pap Or boîte 40, env. 80, f°61)

Pour respecter la rigueur nécessaire à toute observation et analyse de manuscrits, je m'en tiendrais donc strictement, dans les pages qui suivent, au foliotage archivistique de la BnF (« env. » pour désigner la pochette grise et « f° » pour désigner le numéro de folio attribué par la BnF) avec l'indication de verso, le cas échéant⁵. Je renverrais, entre crochets, à la page où le *fac simile* du manuscrit apparaît dans le livre produit par Chloé Laplantine aux éditions Lambert-Lucas.

2.1.2. *Transcription*

Disons un mot, tout d'abord, de la transcription des manuscrits établie par Laplantine. Elle est fidèle. Il y a quelques erreurs, mais elles sont peu nombreuses⁶. Cependant, le parti pris par Laplantine de marquer, dans une transcription linéarisée, les passages à la ligne par un *slash*, n'est d'aucune

⁵ Et non pas un *bis* pour désigner les versos, comme le fait Laplantine, ce qui peut prêter à confusion.

⁶ On peut noter par ex p. 33 : transcription par « le noyau » de « de rayon » [pour de rayonnement] ; env. 11, f°2 transcription par « s'expand » de « s'exprime » ...

utilité ni pertinence. Ce choix a, en revanche, un effet très négatif, celui de gêner la lecture et de provoquer une lecture hachée qui coupe une linéarité et un flux discursifs rendant encore plus *illisible* la suite ininterrompue de notes fragmentaires.

Laplantine a systématiquement transcrit les soulignés manuscrits en italique, or cela n'est pas toujours justifié, surtout pour ce qui est des notes de travail, où Benveniste a l'habitude de souligner ce qui lui paraît important ou ce sur quoi il va revenir. D'autre part, elle a transcrit par un même italique les soulignements francs et les soulignements ondulés marquant l'incertitude⁷. Une mise en italique systématique dénature parfois la scripture du linguiste, en ôte la marque spécifique. Dans les manuscrits à l'état de notes, à part les titres d'ouvrage on n'est jamais sûr que le soulignement doive être transformé en italique. Je garderai, dans les transcriptions du travail qui suit, le soulignement tel que Benveniste l'a utilisé.

Par ailleurs, une transcription loin de « donner directement le sens » du manuscrit correspondant, comme les éditeurs le disent dans leur avertissement (p. 23), ne fait que *transcrire*, c'est à dire rendre verbalement lisible ce qui ne l'est pas sur le manuscrit. Quant au sens... c'est une autre affaire, et il doit toujours être reconstruit.

Un mot encore de regret sur le non respect de l'échelle pour la reproduction des manuscrits. Celui qui ne peut voir les originaux aura beaucoup de mal à se représenter la différence des supports utilisés car dans les reproductions du livre, il n'est pas rare de trouver, par exemple, une minuscule note inscrite sur l'équivalent d'un post-it reproduite dans un caractère plus gros qu'une longue note sur un support de type A4.

2.1.3. *Tout ensemble de manuscrits ne constitue pas forcément un brouillon*

Un brouillon ne peut être configuré comme tel que par rapport à un écrit déterminé qui le suit ou qui l'aurait suivi. Le terme *brouillon* désigne, en effet, par delà la matérialité qu'il représente, l'actualisation d'une *place dans un processus* d'écriture : entre des notes préparatoires, quelles qu'en soient la forme et la teneur, et une mise au net ou un projet de mise au net (dactylographié, édition). Il n'y a de brouillon que d'un projet de texte à venir et le brouillon ne vient généralement qu'après des notes préparatoires, même si une part de celles-ci peuvent accompagner tout le processus.

Les généticiens utilisent le terme *brouillon* pour les manuscrits de travail suffisamment élaborés pour pouvoir être mis en lien avec un texte

⁷ Ainsi, par exemple, env. 8, f°10 [p. 65] « ressemblance » ; env. 14, f° 1 [p. 185] « spécificité »

souligné ondulé parce que terme incertain, est mis dans la transcription sur le même plan que le titre-rubrique « Préliminaires ».

final. Les notes et le ou les brouillons représentent ce qui reste de visible et consultable du travail privé d'un auteur pour construire un texte qui sera *publié* ou non⁸. Le brouillon est plus qu'une ébauche, il est l'actualisation textuelle préparée éventuellement par des notes et des ébauches successives de plans, projets et fragments rédactionnels. La limite n'en est donc pas la publication – même si celle-ci représente la limite la plus confortable parce qu'irrévocable –, mais l'élaboration et la *réaction* d'un texte final lisible et transmissible.

Que Benveniste ait écrit dans sa liste d'« articles promis » : « Langages (la langue de Baudelaire) »⁹ ne signifie pas forcément que son intention ait été de donner ce titre à l'article qu'il aurait publié. Il a vraisemblablement écrit « Baudelaire » dans la liste parce que par souci de cohérence il s'en est tenu à un corpus unitaire et que Baudelaire avait été choisi pour le constituer. Nous verrons plus loin qu'il s'agit d'une exigence de la recherche qu'il se propose : s'interroger sur la possibilité de déterminer linguistiquement les éléments fondant la particularité d'un discours poétique, étant entendu que tout discours poétique se spécifie selon son créateur.

Nous ne mettons pas en doute le fait qu'il y ait un lien entre cet article mentionné comme « promis » et cet ensemble, bien entendu, mais cette inscription ne donne pas autorité de titre pour un texte à venir. Nous savons tous, dans notre pratique, que nous pouvons désigner un travail en cours de façon très métonymique. La longue fréquentation de différents ensembles de manuscrits de différents types montre que cela est une constante : un habitus cognitif propre à tout chercheur et rédacteur.

Par ailleurs, nous avons trouvé dans le fonds Benveniste du Collège de France un très grand nombre de listes intitulées par exemple « Travaux à achever », « Articles à écrire », « Etudes à faire », « Articles promis », « Travaux à faire d'urgence » « Travaux à faire en rentrant à Paris » etc...¹⁰. C'est dans une de ces nombreuses listes, intitulée « Articles promis » que se trouve l'indication :

- Langages
(la langue de Baudelaire)

⁸ L'ensemble des notes préparatoires et des brouillons est désigné par les généticiens du terme « Avant-texte ».

⁹ Fonds Benveniste du Collège de France, CDF 28/18, liste manuscrite reproduite dans Laplantine, 2011, p. 763.

¹⁰ Fonds Benveniste du Collège de France, CDF 28/18.

d'où l'on peut déduire que Benveniste préparait un article dont la poésie de Baudelaire constituerait le corpus d'appui. Mais « la langue de Baudelaire », ce n'est déjà pas la même chose que « Baudelaire » !

Dans une autre de ces listes intitulée « Académie. Communications possibles »¹¹ nous pouvons lire « Méditerranée ». Il est certain que nous nous trouvons là-aussi devant un titre métonymique. Métonymique de quoi, nous ne savons pas exactement, mais Benveniste n'aurait pas fait une conférence sur la Méditerranée en général, on peut légitimement penser que « Méditerranée » devait renvoyer à un projet concernant « les langues de... » ou « l'espace culturel et linguistique de... » ou encore « l'évolution historique des langues en méditerranée... », etc...

Sur cette même liste, nous trouvons, en sixième position : « Les problèmes du style », voilà un titre qui nous rapproche de notre objet. On voit là qu'il y a bien une préoccupation de Benveniste pour la question de l'écriture, de l'écriture littéraire et du style singulier de tout auteur. Le « Baudelaire », inscrit sur la chemise des archives, s'il doit désigner autre chose que le corpus de données poétiques que la chemise a sans doute contenu, ne peut que désigner métonymiquement le style de Baudelaire ou la langue de Baudelaire, préalable matériel, exemplier, pour une étude du « discours poétique ».

Quant au titre qui suit, toujours dans cette liste : « La langue et l'écriture », nous pourrions aussi penser qu'il s'agit du langage poétique si nous n'étions pas allés chercher dans le fonds Benveniste de la BnF ses notes de cours au Collège de France. On y voit que ce thème constitue l'un des thèmes majeurs du cours de 1968-1969¹². Or l'objet n'en est pas l'écriture littéraire mais le rapport linguistique entre la langue et l'écriture.

Nous insistons sur tous ces éléments pour montrer la nécessité de relativiser ce que l'on trouve dans les archives. Le titre « Baudelaire » sur la chemise des notes concernant Baudelaire ne doit pas être pris de manière positiviste et il faut un long parcours dans l'ensemble des papiers d'un auteur pour comprendre, un peu, son fonctionnement de travail.

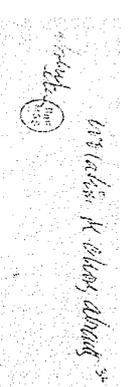
¹¹ « Académie » renvoie à l'Académie des Inscriptions et Belles lettres dont Benveniste était membre.

¹² L'exploitation de ces notes de cours a été menée par Jean-Claude Coquet et moi-même. Ce travail a fait l'objet d'une publication et « La langue et l'écriture » constitue le chapitre 2 de : Benveniste *Dernières leçons. Collège de France 1968 et 1969*, éd Seuil-Gallimard-EHESS, 2012.

2.1.4. *Si tout ensemble manuscrit contient du texte, il ne constitue pas un texte pour autant*

L'ensemble des papiers de Benveniste concernant le « discours poétique » et la poésie de Baudelaire comprend 386 feuillets¹³ dont 351 ne portent que des notes sans aucune rédaction ou avec de très partiels fragments phrases. Seuls 35 feuillets portent des fragments rédigés pouvant, éventuellement, tenir lieu de brouillon mais nous ne trouvons aucun brouillon mis au net. Un seul feuillet s'apparente à une mise au net, il s'agit d'une dactylographie inachevée ou dont la suite est manquante (env. 22, F^o71 [p. 681]).

350 notes de travail sur 386 feuillets et dont certaines se réduisent à quelques mots, comme par exemple (env. 21, F^o36 [p.523]) :



absent
évoocation de choses absentes
item

Alors, qu'est ce qu'une note ?

Le dictionnaire (le Petit Robert, 1996) [...] définit les notes comme des « marques faites pour garder mention, indication de quelque chose ». Les notes constitueraient donc une mémoire externe stable de bribes d'informations. [...] Toujours selon le dictionnaire ces notes seraient « brèves indications recueillies par écrit en écoutant, en étudiant, en observant ». Ces écrits auraient donc pour fonction de *ramasser* l'information distribuée dans un cours, dans un livre ou dans tout autre situation [...]. Les notes seraient des traces d'informations sélectionnées et condensées.¹⁴

Les travaux, paraissant depuis maintenant une dizaine d'années¹⁵, sur le phénomène de prises de notes et sur le processus de rédaction tendent tous à montrer que *prendre des notes* ou inscrire des notes (noter) constitue un outil cognitif de gestion des informations dont les fonctionnalités sont

¹³ Visibles dans l'ouvrage de C. Laplantine de la p. 26 à la p. 759.

¹⁴ A. Pliat, *La prise de notes*, PUF, 2001, p. 5-6

¹⁵ Pour un abord général, on peut se référer à Pliat A. et Pelissier A. (eds) *La rédaction de textes. Approche cognitive*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, 1998 ; Rinck F. « Images of scientific activity through the research article : a comparison between linguistics and literary studies » *Academic proza*, Floftum K. and Korsners O., University of Bergen, 2005, p. 76-86. Pour un abord particulier à Benveniste, voir Fenoglio I. « Les notes de travail d'Emile Benveniste : où la pensée née via son énonciation », *Langage & Société* n° 127, 2009, p. 23-49.

multiples et qui donnent lieu à toutes sortes de techniques partielles diversement employées : abréviations, procédés métonymiques, substitutions lexicales. La note est bien du verbal, du matériel textuel, du texte, peut-être, si du phrasé s'y trouve, cependant, une série de notes ajoutée à des notes, et qui plus est, sans ordonnancement raisonné, ne peuvent constituer un texte. Elles ne peuvent constituer qu'« une entité dépourvue *encore* des propriétés qui font le texte en tant que tel. » (Mahrer, 2009 : 55)

Les actualisations de ces notes, c'est à dire leurs utilisations sont très diversifiées et la plupart du temps partielles mais elles doivent toutes passer par un processus rédactionnel pour être lisibles et transmissibles ; un processus rédactionnel, c'est à dire un processus de redéploiement, de développement rédigé, entrepris pour *stabiliser* l'expression d'une pensée et la rendre transmissible.

Autrement dit, la textualité n'est pas la scripturalité. L'*écrit* potentiel inféré à partir de notes doit-être *établi*. Tant que l'auteur n'a pas stabilisé, au moins provisoirement, une inscription ou un ensemble d'inscriptions en un discours phrasé, il n'y a ni *texte*, ni *écrit* référençable en tant que tel. « Le texte est garant du sens, parce qu'il est unité formelle. [...] Entrelacs de matérialités verbales, potentiellement complexes et multiples, il *fait corps* » (Mahrer, 2009 : 54). Le texte est « une suite d'unités significantes (jugée cohérente) de signes entre deux interruptions marquées de la communication. Cette suite, généralement ordonnée linéairement, possède la particularité de constituer une totalité dans laquelle des éléments de grandes différences de complexité entretiennent les uns par rapport aux autres des relations d'interdépendance » (Adam, 2002 : 572).

Les notes sont marquées par une potentialité incommensurable de fragmentation, le textuel – quel que soit son état de finalisation – est marqué par une lisibilité linéaire, cohérente et cohésive.

Lorsqu'on voit la faible proportion de feuillets rédigés par rapport aux notes de travail, on reste nécessairement circonspect : il est clair que Benveniste était loin d'avoir terminé sa réflexion, *a fortiori* la rédaction de son « essai » (env. 21, F^o2 [p.453]). La confrontation avec ses habitudes particulières de travail nous le confirmera.

Et de fait, le livre intitulé par Laplantine, *Baudelaire*, n'est pas, à proprement parler, lisible. Il ne peut être lu en continu car aucune cohérence textuelle ne peut être suivie et il ne peut prêter d'emblée à une lecture organisée, car rien ne la prépare. Il ne se prête qu'à une lecture fragmentaire, hachée, qui ne sera, dans le meilleur des cas, qu'une préparation à une recherche : recherche de la chronologie d'écriture, recherche d'organisation des feuillets, partage entre notes de recueil de

données et notes de travail théorique, recherche d'autres écrits de l'auteur se rapportant à la même problématique... etc. je tenterai dans les pages qui suivent d'ouvrir quelques pistes.

Ouvrir à la recherche est donc son principal intérêt.

2. 2. Méthodologie d'exploitation des documents manuscrits

2.2.1. Les habitudes de travail patientes et rigoureuses du linguiste

Plusieurs études m'ont permis de comprendre les habitudes de travail de Benveniste, puis de vérifier que ces habitudes constitueraient bien des *habitus*, pour une part hérités socialement dans un champ particulier de pratiques (nous avons pu constater que Meillet suivait les mêmes procédés, or Benveniste est l'élève de Meillet), pour une autre part singulièrement réappropriés et reflétant une façon propre d'élaborer sa pensée et de la textualiser pour l'offrir à la lecture (Fenoglio 2009a, 2009b, 2010, 2011).

Je ne reprendrai pas, ici, ce parcours qui, par la découverte d'une toujours même suite d'éléments manuscrits et de documents pour de nombreux articles permet d'imaginer la façon dont Benveniste *se mettait à écrire*.

J'indique, cependant, le type de dossiers que l'on peut en général reconstituer dans les archives du linguiste (alors même que les éléments du dossier peuvent être dispersés dans diverses boîtes d'archivages séparées voire éloignées les unes des autres), pour un projet d'article¹⁶, puisqu'il semblerait que nous sommes dans ce cas avec ce dossier sur le « discours poétique ». Les avant-textes d'articles de Benveniste comportent en général :

- 1- un ensemble de notes éparées, diverses, sur différents supports ;
- 2- un premier brouillon : partie rédigée en continu dont les pages sont souvent numérotées par Benveniste ;
- 3- un deuxième brouillon mis au net avec beaucoup moins de repentirs que le premier et dont les pages sont toujours numérotées de sa main, avec les notes de bas de page en fin de rédaction ;
- 4- une dactylographie¹⁷, souvent corrigée de sa main même très partiellement ;
- 5 - parfois un jeu d'épreuves ;
- 6 - le texte édité.

¹⁶ Voir le repérage des archives et brouillons correspondant aux articles des *PLG*, disponible en ligne sur le site : <http://www.item.ens.fr/index.php?id=200861>

¹⁷ Les dactylographies ne sont jamais de la main de Benveniste. Nous le savons par Jean de Menasse, son ami, qui le décrit comme « un homme qui ne s'était jamais servi d'une machine à écrire » (« Observations d'un dysarthrique sur ses moyens de communications », *Journal de Psychologie normale et pathologique*, n° 1-2, janvier-juin 1973, p. 218).

Face à ce schéma, nous sommes, avec le dossier « discours poétique », loin du compte.

Benveniste ne se passait jamais de "notes", nombreuses, sur divers supports, parfois répétitives ou, comme j'ai pu le montrer (2009a), *ruminatives*. Leur présence est massive et toujours avérée et leur observation est fondamentale car on s'aperçoit alors que le moment essentiel pour la textualisation théorique est proprement le passage de ces notes au premier brouillon. Or nous n'avons pas ce passage des notes au brouillon dans le dossier « Discours poétique » sauf peut-être pour de très courts fragments que nous verrons plus loin (en 4.). Et pourtant nous sommes bien devant un projet d'article. Le projet d'article est, d'une façon générale, un objet très pertinent pour ce champ de recherche, car, d'une part, il s'agit forcément d'*écrire* et non pas de notations ou d'aide-mémoire destinées à soutenir un discours oral comme pour un cours, ou une communication, et, d'autre part, le processus de textualisation y est en général conduit jusqu'à son terme.

Mais nous n'avons pas, dans le dossier archivistique concernant le « discours poétique », de procès d'écriture mené à son terme, nous n'avons, pratiquement, qu'un ensemble de notes plus ou moins rédigées.

2.2.2. *Établir un texte et/ou reconstituer la genèse d'un texte*

Nous avons pu *établir* un texte pour les derniers cours de Benveniste au Collège de France¹⁸ à partir de notes éparées. Nous avons pu l'établir parce que la lecture des notes manuscrites de Benveniste a été soutenue par les notes de trois auditeurs à ces cours : trois ensembles concordant exactement, permettant d'ordonner à coup sûr l'ordre d'énonciation des cours. À coup sûr, car aucune contradiction n'est apparue entre les notes des divers auditeurs d'une part, ni entre le contenu des notes d'auditeurs et le contenu des notes de Benveniste. Il est juste arrivé que certains feuillets manuscrits de Benveniste aient dû être virtuellement déplacés d'un cours à un autre¹⁹. Ajoutons aussi que nous n'étions pas devant un projet d'*écriture* mais de cours, à *prononcer*, sans publication. Il n'empêche, malgré tous points favorables et concordants, le résultat demeure un *texte établi par* dont la construction est explicitée en ouverture de l'édition.

On ne peut établir un texte à partir de notes éparées appartenant à un dossier constitué par Benveniste en vue, très certainement d'un texte à

¹⁸ Emile Benveniste, *Dernières leçons. Collège de France 1968 et 1969*, texte établi par J.-C. Coquet et I. Fenoglio, *Op. cit.*

¹⁹ Dans sa grande rigueur, Benveniste préparait une chemise par cours avec titre du cours et date exacte. Dans chaque chemise, les feuillets portant les notes préparatoires plus ou moins rédigées.

publier mais dont aucun aspect fini, aucun plan, aucune présentation *révisée*, aucune annonce *révisée* par l'auteur ne nous est parvenu. Ces feuillets épars, aussi intéressants soient-ils, demeurent des feuillets épars. On peut les lire mais on ne peut guère les étudier sans les classer – reste à définir le principe de classement – et on ne peut les interpréter sans les mettre en rapport avec d'autres documents.

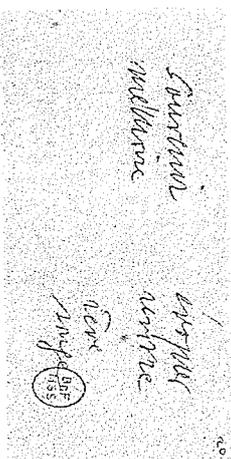
Car il y a une différence considérable entre le fait d'*écrire* un texte et le fait de *noter*. Les notes découvrent un fait ou un trait relatif à un objet, fixent une information, avancent un essai d'hypothèse, répètent, reformulent, etc. toute opération qui permet, tout en différant la rédaction, de préparer l'écriture. Tout auteur sait qu'il s'adresse à un lecteur devant lequel il ne pourra plus rien rectifier, développer, compléter, alors que devant un auditeur il aurait la possibilité de répondre, et des notes suffiraient. Cela est d'autant plus flagrant et constitutif de l'écriture en sciences où l'objectif est d'argumenter une innovation conceptuelle, voire, une découverte. L'objectif du scribeur est donc l'écriture d'un ensemble cohérent qui se suffit à lui-même, qui demeurera autonome à jamais, même s'il sera ultérieurement repris et modifié, même s'il peut aussi être mis en relation avec d'autres textes ou d'autres documents. Dans le cas de Benveniste, cela est encore plus vrai. Les différents travaux qui ont été maintenant publiés sur ses manuscrits ont montré très précisément sa rigoureuse manière de travailler et de corriger jusqu'au bout, en des étapes bien précises de façon à ne rien laisser au hasard. Les notes de travail ont toujours joué un rôle majeur, préparant la rédaction d'un brouillon, d'où l'intérêt de cet ensemble ; mais c'est le brouillon que Benveniste *tire* et *signe*.

Devant les notes concernant le « discours poétique » nous sommes devant des manuscrits dont nous ne pouvons dire l'état exact d'avancée par rapport à ce que le scrupuleux Benveniste aurait rédigé, *a fortiori* publié. Il est donc impensable, en l'état actuel du dossier sur le « discours poétique », d'établir un texte. Certes, Laplantine ne l'a pas établi, ni ne dit qu'elle l'a fait, mais le livre, du fait même de son appareil méta-textuel tend à l'évoquer sinon à l'afficher. Le titre choisi par Laplantine, et qui fait édition sous le nom d'auteur Benveniste, est : « Baudelaire ». Or, le titre porté par le seul feuillet mis au net et dactylographié existant dans le dossier a pour titre : *Le discours poétique*.

Il est donc difficile d'envisager une ou des études génétiques concernant ce dossier ; seules quelques études très fragmentaires pourraient être menées à partir de différentes versions de notes partiellement rédigées, mais cela ne permet en aucun cas d'*établir un texte* ; seulement de comparer différentes versions d'un même fragment rédigé.

Livrer cet ensemble de notes dans leur nudité et sans aucune indication, comme le fait le livre de Laplantine, rend l'ensemble peu exploitable si l'on ne retourne pas aux manuscrits eux-mêmes et si l'on ne procède pas à un classement des notes. Sans reprendre systématiquement la typologie que j'ai tentée dans un article précédent (2009a), il sera nécessaire, devant cette masse de feuillets d'opérer un premier partage entre les notes constituant *des relevés de données* sur les textes de Baudelaire, et *les notes réflexives*.

Pour les notes constituant des relevés de données, nous pourrions, par exemple, indiquer cette longue note rédigée sur 4 feuillets (Env. 22, f° 16 à 19 [p. 571]), intitulée « Fondements de la poésie baudelairienne », dans laquelle Benveniste explicite le thème des « correspondances » chez Baudelaire ; ou bien, par exemple, ce type de notes beaucoup plus élémentaires (Env. 21, f°20, [p. 491]) :



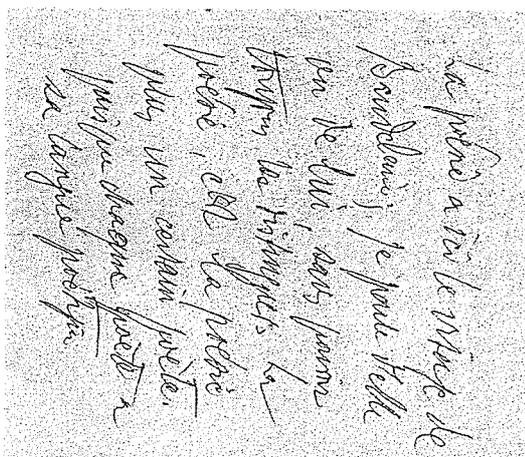
Souvenir	évoquer
mémoire	revivre
	rêve
	songe

Benveniste parle lui-même de « données » (env. 14, f°2 [p. 187]), ou de « relevé » (env. 14, f°25 [p. 233]) : « Relevé que je crois complet » et f°26, [p.235] : « J'ai abandonné ce relevé qui ne semble pas démonstratif... ». Par ailleurs, il constitue des fiches pour lesquelles il met, à l'avance, un titre de rubrique, par exemple « Prénances affectives », « Personnalisation de choses, figuration énergisantes », « Le temps chez Baudelaire » (env. 10, f° 2, 3 et 5 [p. 95-101]) etc... et qu'il remplit ensuite de données ; ainsi aussi cette fiche titrée au feutre noir : « L'emploi des temps chez Baudelaire I les Fleurs du mal », et qui se remplit sur 18 feuillets. Plusieurs titres de fiches semblables (feuille de bloc, ½ A4 lignées) au feutre noir avec des données en différentes couleurs d'encre, permettent de constater ce procédé. Visiblement, Benveniste s'est constitué un programme de relevés de données.

— Pour ce qui est des *notes réflexives*, il faudra faire un nouveau partage entre

• *les notes réflexives directement liées à Baudelaire*, comme la note suivante, extrêmement importante car elle dit exactement l'usage qui est fait

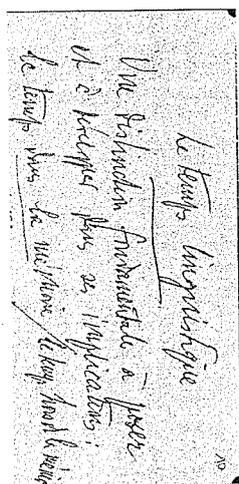
de Baudelaire par Benveniste (Env. 21, F^o2V^o [p. 455]) :



La poésie a ici le visage de Baudelaire; je parle d'elle ou de lui, sans pouvoir les distinguer. La poésie, c'est la poésie plus un certain poète puisque chaque poète a sa langue poétique

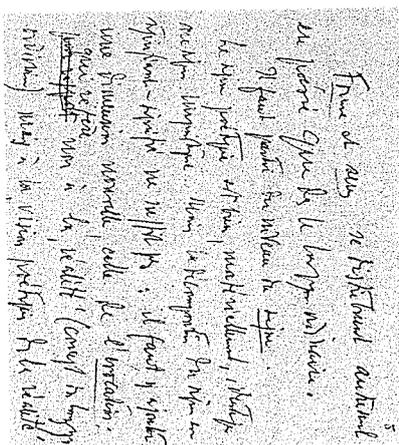
Cette note, dans son précipité, dit expressément qu'il y a eu choix de Baudelaire, comme d'« un certain poète » développant une « langue poétique » particulière, expression singulière ayant son propre système de fonctionnement et jouant le rôle de matériau d'étude pour la compréhension du discours poétique comme fait linguistique. Qu'il y ait plusieurs langues naturelles n'a pas empêché Benveniste d'inventer le « discours » car le discours est une instance qui fonctionne quel que soit le système de la langue utilisé. De même, le discours poétique ne se révèle qu'à travers des « langues poétiques », langue de tel poète, ou de tel autre... parmi lesquels Baudelaire.

• Enfin les notes relevant d'une tentative de formulation théorique générale pour le discours poétique qui sont les plus rédigées, comme cette note intitulée « le temps linguistique (env. 9, F^o10 [p.91]) » :



Le temps linguistique
Une distinction fondamentale à poser et à développer dans ses implications : le temps dans la mémoire / le temps hors de la mémoire
[...]

ou celle-ci de recherche purement théorique, essentielle à ce dossier (env. 12, F^o5 [p. 139]) :



Forme et sens se distribuent autrement en poésie que dans le langage ordinaire.
Il faut partir du niveau du signe.
Le signe poétique est, matériellement, identique au signe linguistique. Mais la décomposition du signe en signifiant-signifié ne suffit pas : il faut y ajouter une dimension nouvelle, celle de l'évocation : par rapport <qui réfère> non à la 'réalité' (concept du langage ordinaire) mais à la vision poétique de la réalité.

3. Mise en perspective de ces papiers relatifs au « discours poétique »

3. 1. La recherche d'une spécification linguistique de discours : le discours poétique

3. 1. 1. Titres relevés dans cet ensemble de notes manuscrites

Hors de quelques titres en tête de relevés de données du corpus — comme par exemple « Les images de la mer » ou « Le miroir » ou encore « Femme » etc. —, les titres inscrits par Benveniste sont toujours linguistiques et interviennent le plus souvent en tête de fragments rédigés. Nous trouvons, dans l'ensemble des 386 feuillets, 23 titres théoriques :

choix de ce corpus que comme proposant une plus grande potentialité démonstrative quant au « discours poétique ».

D'une part l'œuvre de Baudelaire est immense, connue de tous ; elle permet de circuler, sans quitter le discours « poétique », entre différentes formes ou genres dont les deux extrêmes, ou les plus nommables sont la forme poème et la prose. À cette raison générale s'ajoute une perception d'éthique culturelle, civilisationnelle, pour ne pas dire historique : le souci de Baudelaire est la *vérité* ; être vrai passe par une perception aigüe de la "Modernité", on voit dans la note suivante l'insistance sur ce terme de vérité (trois occurrences à quoi s'ajoute « réalité vécue ») :

Baudelaire veut la vérité. Et son souci de la modernité revient à cela : être moderne, c'est être vrai, c'est abandonner les déguisements historiques, les fictions cosmologiques et dire l'homme dans sa réalité vécue, dans la vérité de ses sentiments et de ses expériences (env. 22, p^o 69, [p. 677]).

Mais nous passons très vite à des arguments linguistiques. Benveniste veut comprendre le fonctionnement linguistique du « discours poétique » via l'étude d'une « langue poétique », celle de Baudelaire dont il tente de démonter le système pour pouvoir le décrire. Baudelaire est choisi parce que son utilisation de la langue n'est pas exceptionnelle et que cette "facilité" doit pouvoir permettre de mettre en valeur le fonctionnement poétique. La poésie de Baudelaire s'appuie sur un ensemble linguistique structurel (syntaxe et lexique) plus « ordinaire » que celle de Mallarmé, par exemple, qui aurait d'emblée demandé des analyses d'ordre linguistique pour en stabiliser la lecture compréhensive, ce qui n'est pas le cas chez Baudelaire.

Le langage iconique ne rompt pas avec le système général de la langue, il n'emploie pas d'éléments phoniques ni significatifs qui soient étrangers à la langue, et Baudelaire conserve une syntaxe qui est dans l'ensemble celle de la langue commune.

[...]
(C'est la différence entre le langage de Baudelaire et celui de poètes plus récents, à partir du dernier Mallarmé jusqu'aux surréalistes : ceux-ci veulent substituer le langage iconique au langage significatif (Env. 6, p^o 5 [p. 35]).

... la plupart du temps Baudelaire est encore fidèle au sens global [...]
Puis vient Mallarmé qui divorce entièrement du sens global, qui ne veut même plus de mots distincts mais que le poème soit un seul mot, une longue musique (Env. 22, p^o 39 [p. 617]).

Mais l'argument le plus puissant en faveur du choix de Baudelaire est exprimé dans la note suivante, où l'on remarque immédiatement le style

ramassé, télégraphique, propre aux notes de travail : Baudelaire est choisi parce qu'il s'exprime en discours, son discours poétique est du discours, matériau idéal pour le linguistique du discours qui cherche à repérer les particularités du discours poétique

Situation fondamentale et décisive de Baudelaire. Il est le dernier à tenir un véritable discours.

Après lui cette notion s'abolit dans la tendance Mallarmé – vers l'évanouissement profond de tout message et de l'organisation syntaxique du discours (Env. 15, p^o 7 [p. 251]).

Avec ce choix de corpus et, au-delà, cet ensemble de notes dessine les préalables et les orientations engagées d'une recherche précise : l'étude linguistique du discours poétique, soit comprendre quels sont les éléments linguistiques pouvant rendre compte de l'« émotion » qui caractérise l'effet poétique. Ces préalables et ces orientations se dessinent par le biais de recherches théoriques et de tâtonnements méthodologiques.

– Perspectives théoriques

Nous souhaiterions faire le parcours de toutes les amorces de théorisation que contient cet ensemble de notes, tant ces perspectives sont innovantes ; elles signalent la préoccupation profondément linguistique de Benveniste et sa recherche. Mais nous ne pourrions, ici, que renvoyer à quelques exemples que nous ne pouvons développer [c'est moi qui souligne les expressions en les mettant en italique] :

Env. 7, p^o 1 [p. 37] :

Où commence exactement la divergence entre la prose et la poésie au point de *vue linguistique* ? Chez Baudelaire, le code grammatical est entièrement celui de la prose (de sa prose)

Env. 14, p^o 1 [p. 185] où l'ajout de « linguistique » ainsi que le soulignement ondulé sous « spécificité » marquent la préoccupation du linguiste :

La principale difficulté – une très grave difficulté – de l'étude <linguistique> de la *langue poétique* vient de ce qu'on n'a guère pris conscience de la spécificité des catégories de cette forme de langage.

Env. 12, p^o 1 [p. 131] :

Je crois apercevoir un aspect ~~étessif~~ fondamental de la *structure du discours poétique* [...] Il faut chez Baudelaire distinguer le code grammatical, qui est le code reçu (jamais il ne semble avoir souffert de cette sujétion), et le *code linguistique* [? terme à trouver] de la poésie.

Env. 20, p^o 14 [p. 449] :

Langue poétique. Je vois maintenant *qu'une des clés du problème* est la distance entre le signifié des mots et l'intenté de l'énoncé.

Env. 21, F°41 à 44 [p. 539] :

...s'il faut *fixer les éléments d'une théorie générale*...

Env. 21, F° 2 [p. 453] :

La théorie de la langue poétique est éteinte à venir <n'existe pas encore>. Le présent essai a pour but d'en hâter un peu l'avènement.

Env. 22, F°67 [p. 673] :

(Je pense, au bout du compte, que *l'analyse de la langue poétique* exige dans toute l'étendue du domaine linguistique des catégories distinctes. *On ne saurait être assez radical.*)

— *Points de vue méthodologiques*

Benveniste est toujours soucieux de méthodologie. Ses avancées théoriques ne sont jamais nues et indiquent toujours les voies par lesquelles l'argumentation peut procéder. Cela est visible dans les textes publiés mais dans les notes de travail, toujours extrêmement nombreuses, cela est encore plus visible. Dans ce dossier, en particulier, elles ne manquent pas. Là aussi nous ne pouvons que relever quelques exemples particulièrement pertinents :

Env. 6, F°2 [p. 29] :

Dans le langage ordinaire, il y a les signes, et il y a le réfèrent (objet ou situation) qui est hors du signe [...] En poésie le réfèrent est à l'intérieur de l'expression qui les énonce ; c'est pourquoi le langage poétique renvoie à lui-même. Mais *comment démontrer cette proposition* ? [...]

Env. 22, F°71 [p. 681] :

Il sera bon, en tout cas, de *prendre comme hypothèse de travail* le caractère radicalement spécifique de la langue poétique dans tous ses aspects et dans sa structure entière.

Env. 20, F°4 [p. 429] :

[...] 3°) *le linguiste a donc à étudier* : 1°) le principe de cette syntaxématique particulière — 2°) les relations significatives ainsi obtenues.

Env. 22, F°67 [p. 673] :

... *Il faudra donc poser* : une phonétique poétique, une syntaxe poétique,

une lexicologie poétique.

Env. 19, F°2 [p. 409] :

Toute la linguistique de la poésie devra procéder de la notion d'image et la conceptualiser pour en tirer *l'articulation d'un nouveau système* de significations.

Env. 14, F°3 [p. 189] :

Articulation de l'étude [...] *Il faut donc ressaisir et amener au jour* ces thèmes majeurs, trahis ou énoncés par certains termes-clés [...] *Alors vient l'étude des procédés* par lesquels le poète ~~arrête~~ assure l'expression de ce qu'il veut communiquer, c'est-à-dire de son émotion.

Env. 18, F° 3 [p. 385] :

Voilà comment s'actualise en langue le principe des 'Correspondances'.

3.2. En relation avec les recherches toujours ouvertes de Benveniste

On voit qu'un long travail reste à faire sur cet ensemble, mais, en l'état d'ouverture du dossier on ne peut échapper à la question de savoir comment évaluer l'importance de ces manuscrits face à l'œuvre linguistique de Benveniste.

3.2.1. Par rapport à la réflexion générale de Benveniste sur l'instance énonciative

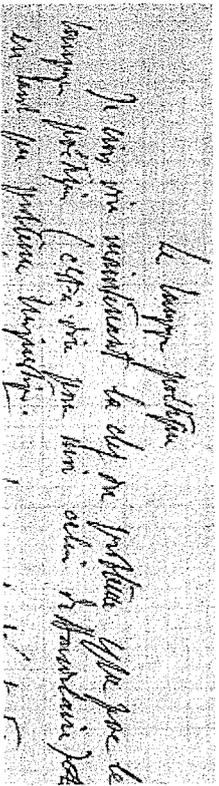
Nous retrouvons, à travers tout ce dossier, le trio essentiel à Benveniste : langage, langue, discours. La partition langage / langue(s) héritée de Saussure, à quoi il a ajouté le discours, véritable entité linguistique désignant le fonctionnement de la phrase en énonciation : « L'énonciation suppose la conversion individuelle de la langue en discours »²¹.

Dans ces notes de travail, la question qu'il se pose est : comment distinguer et caractériser, à l'intérieur de l'instance énonciative du discours, le fonctionnement d'un genre de discours particulier, le « discours poétique » ?

Certes, la concomitance, dans cet ensemble de notes, des expressions proches comme « langage poétique », « langue poétique » et « discours poétique » n'aide pas. Cette concomitance est pourtant constitutive de l'état de travail dont ces manuscrits sont la trace.

²¹ « L'appareil formel de l'énonciation », *PLG 2*, Gallinard (coll. Td) p. 81.

Par ailleurs, on sait que dans les articles des *Problèmes de linguistique générale* il y a parfois instabilité entre la distribution des termes : « langage », « langue » et « discours » pourtant, par ailleurs, bien définis. Nous retrouvons, cette instabilité, ici mais accentuée. Cette instabilité est, ici, *normale*, puisqu'il s'agit de notes de travail, rapides, allant à l'efficacité de la notation et forcément tâtonnantes et n'ayant pas encore déterminé la formulation finale à offrir au lecteur. Ainsi, dans ce passage,



Le langage poétique

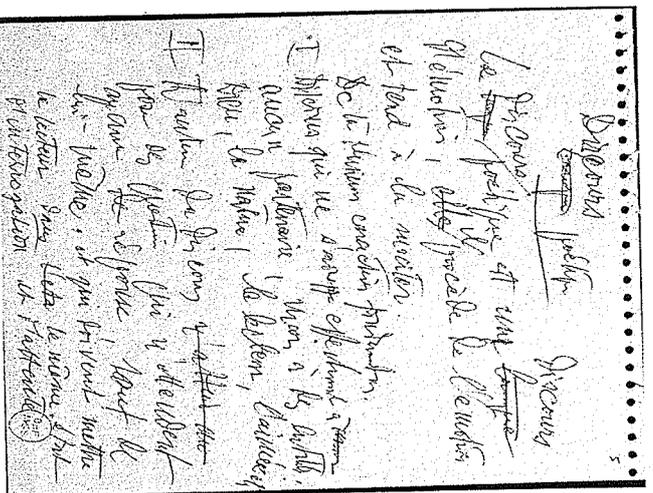
Je crois voir maintenant la clé du problème que pose la langue poétique (c'est à dire pour moi celui de Baudelaire) en tant que problème linguistique

si Benveniste affirme bien que pour lui le problème est linguistique, il ne prend pas le temps de discriminer l'emploi du terme « langage » : « langage poétique », « langage de Baudelaire » alors que l'on aurait pu attendre : *discours* poétique et *langue* de Baudelaire par rapport à bien d'autres notes et par rapport à ce que l'on peut comprendre de son objectif.

« Langage » et « discours » y sont toujours flanqués de « poétique ». Dans le champ de l'écrit et plus précisément dans le champ de la poésie écrite, langage et discours sont génériques ; la langue, elle, va demander un système particulier : il y a la « langue de Baudelaire », comme on peut imaginer qu'il y a la « langue de Verlaine » ou la « langue de Mallarmé », que Benveniste oppose à celle de Baudelaire.

Il n'y a pas de parole, de « discours » donc, sans le passage par une langue particulière qui, elle-même, est la médiation pour l'actualisation du langage. Benveniste a choisi *la langue particulière de Baudelaire* pour comprendre *le discours poétique* ; matériau linguistique du « langage poétique »

La langue est contraente. Le discours syntagmation. De fait, par métonymie, Benveniste vise « la langue de Baudelaire », titre noté dans la liste d'articles à faire. Mais rappelons-nous la note suivante (env. 15, f°5 [p. 247]) qui marque, me semble-t-il une réelle étape où la rature – réitérée trois fois – qui permet la substitution de « discours » à « langue » a force de décision théorique :



3.2.2. Par rapport à la découverte par Benveniste du couple conceptuel « sémiotique/sémanique »

La période entre 1967 et 1969, années précédant la très longue période d'immobilité pour Emile Benveniste et le non moins long silence dû à l'aphasie, avant sa mort, en 1976, est une période d'activité intense. Tous les *genres* de recherche et d'écriture sont simultanément présents mais tous tournent autour de la question du sens, et du sens en discours : le chercheur poursuit les élucidations théoriques de sa conception du sens dans le langage et les expose au premier *Symposium sémiotique* qui se tient à Varsovie²² ; le théoricien écrit et publie « Sémiologie de la langue »²³, article dans lequel il explicite le concept pivot du couple « sémiotique /sémanique » exposé déjà à ses parts lors du Symposium ; le professeur transmet, dans ses Cours au Collège de France²⁴, ses acquis de savant et les problèmes théoriques du chercheur à propos desquels il développe des domaines dont les résultats n'ont pas encore été stabilisés en article, telle la

« Langue <Discours>
poétique »

La langue <discours> poétique est une langue <discours> d'émotion, elle <il> procède de l'émotion et tend à la susciter.

De là plusieurs caractères fondamentaux :

I Discours qui ne s'adresse effectivement à aucun partenaire, mais à des entités : dieu, la nature, le lecteur, l'aimée etc.

II l'auteur du discours #attend au pose des questions qui n'attendent aucune de réponse, sauf de lui-même et qui doivent mettre le lecteur dans le même état d'interrogation et d'attente.

²² Du 25 Août au 1^{er} septembre 1968.

²³ Publié en 1969 (revue *Sémiotica*) mais écrit en 1968.

²⁴ Cf. E. Benveniste *Dernières leçons. Collège de France 1968, 1969, op. cit.*

problématique de l'écriture.

Dans ses dernières préoccupations, le couple conceptuel « sémiotique / sémantique » et l'instance spécifique du « sémantique » qui permet de comprendre le sens dans la phrase au-delà de la compréhension du mot dans la langue prend une part privilégiée.

Rappelons les définitions *accomplies* (c'est à dire stabilisées en édition) que Benveniste en donne dans *Sémiologie de la langue* :

La langue combine deux modes distincts de signification, que nous appelons le mode sémiotique d'une part, le mode sémantique de l'autre. [...]

Le sémiotique désigne le mode de signification qui est propre au signe linguistique et qui le constitue comme unité. [...]

Avec le sémantique, nous entrons dans le mode spécifique de signification qui est engendré par le DISCOURS. Les problèmes qui se posent ici sont fonction de la langue comme productrice de messages. Or le message ne se réduit pas à une succession d'unités à identifier séparément; ce n'est pas une addition de signes qui produit le sens, c'est au contraire le sens ('« intenté »), conçu globalement, qui se réalise et se divise en « signes » particuliers, qui sont les MOTS. En deuxième lieu, le sémantique prend nécessairement en charge l'ensemble des référents, tandis que le sémiotique est par principe retranché et indépendant de toute référence. L'ordre sémiotique s'identifie au monde de l'énonciation et à l'univers du discours. [...]

Le sémiotique (le signe) doit être RECONNU ; le sémantique (le discours) doit être COMPRIS. La différence entre reconnaître et comprendre renvoie à deux facultés distinctes de l'esprit...²⁵

Mais il faut aussi se référer aux notes manuscrites (inédite à ce jour) de préparation au Symposium de Varsovie (été 1968). Voici par exemple ce folio²⁶ :

Sémiologie

Le dépassement des positions saussuriennes se fait par deux procès

- 1°) Intérieurement au langage par l'ouverture d'une nouvelle dimension, la dimension sémantique, par rapport à laquelle la dimension saussurienne se définit comme sémiotique
- 2°) extérieurement au langage, par une projection translinguistique sur un domaine que le langage seul commande, celui du texte (littéraire, poétique), mais qui a son autonomie, parce que le langage y est instrument de quelque chose et que celui qui s'en sert le travaille, le modèle, pour le conformer à sa vision.

Benveniste utilise un corpus d'exemples textuels pris dans l'œuvre de Baudelaire en linguiste, non en poéticien. C'est le fonctionnement du langage poétique qui l'intéresse : comment le *sémantique* du discours poétique se construit en rapport *au* nécessaire *sémiologique* de la langue. Autrement dit, comment le fonctionnement sémantique propre à toute langue mise en emploi dans un discours se *spécifie* en un sémantisme propre à tel type de discours, le discours poétique caractérisé par les effets émotifs qu'il provoque chez le lecteur-auditeur. Il fait place là à un niveau supplémentaire à l'intérieur de l'instance linguistique du discours où le « mot » et son « effet émotif » prendra le pas sur le signe (voir en 4.)

Ce qui l'intéresse c'est comment, linguistiquement un espace peut être déterminé pour un rapport sémiotique/sémantique serré autour d'une subjectivité d'auteur, subjectivité qui va offrir son matériau sémiotique à la compréhension sémantique finale.

Toutes ces questions peuvent ne pas laisser indifférent le chercheur qui souhaite comprendre le fonctionnement littéraire du poétique, mais c'est en linguiste que Benveniste se les pose et qu'il cherche y répondre, non en poéticien. Relevons quelques exemples qui en témoignent :

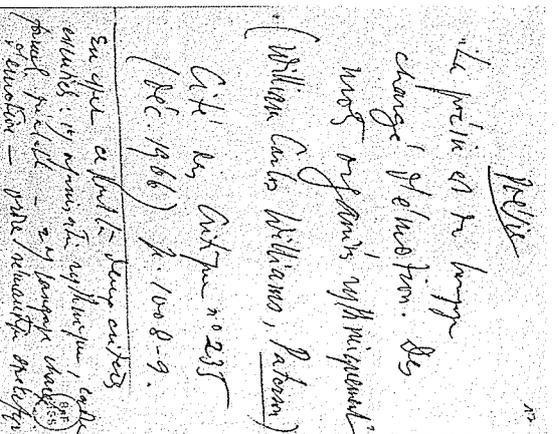
Env. 22, F°67 [p. 673] :

Ce sont donc en réalité deux attitudes opposées. Elles se séparent sur un point essentiel à mettre en lumière : sur ce que j'appellerai la grammaire sémantique (ou poétique ?) [...] Il faut insister, pour la bien définir, sur l'originalité de la grammaire poétique de Baudelaire.

Où l'on voit que le sémantique du discours peut par certains traits caractéristiques, donner lieu au sémantique du discours poétique, ce serait ce qu'il veut appeler « Grammaire sémantique/poétique » qui se singulariserait selon chaque poète en un « ordre sémantique spécifique ». C'est bien ce qu'il spécifie dans la note suivante (env. 17, F°17, [p. 301]) :

²⁵ « Sémiologie de la langue », PLG 2, p. 63-65.

²⁶ BnF, Pap Or, DON 0616, chemise 6. Cet ensemble n'est pas encore folioté.



Poésie

[...]

deux critères essentiels : 1°) organisation rythmique, cadre formel préalable – 2°) langage chargé d'émotion – ordre sémantique spécifique

Telle sémantique poétique – instance qui permet au lecteur d'accéder à la poésie – passe par la langue singulière (le sémiotique) de tel poète.

Il se peut, c'est du moins ce que je pense après avoir circulé dans l'ensemble des manuscrits (ceux du « discours poétique » et ceux relatifs à l'article « Sémologie de la langue » travaillés en même temps : 1967 et 1968) que penser le discours poétique a contribué à engager Benveniste dans cette distinction théorique essentielle sémiotique/sémantique. En effet, le *sémiotique* est le matériau de la langue qui se « reconnaît » et qui est semblable pour le langage ordinaire comme pour la poésie, le *sémantique*, en revanche, qui se constitue dans la syntagmation phrasique va se construire sur des composés différents : notions, intentions conceptuels pour le « langage ordinaire », images, intentions émotionnels pour le « discours poétique » :

Il faut donc distinguer la compréhension liée à la connaissance de la langue, à l'emploi correct des signes conceptuels à l'usage commun, et la perception (émotion) liaisons inédites de mots chargés d'évoquer l'expérience intime. » (env. 22, F°32 [p. 603])
 « Ces mots se suivent ; ils se combinent et composent des figures neuves. Ici vaut l'observation profonde de Saussure sur la consécuité comme principe fondamental (Anagrammes de F. de S. Merc de Fr., 1964, p. 254) (env. 22, F°42 [p. 623]).

Nous sommes bien là au cœur d'une réflexion de fond sur le

fonctionnement du langage et sur sa structuration linguistique contrainte (les signes puis les mots de la langue) mais ouverte (le conceptuel et l'émotion).

4. Ruminations et Genèse

Même dans son désordre et son caractère élémentaire, cette édition des manuscrits relatifs au « discours poétique » a un grand mérite : elle donne à voir l'ampleur du travail préparatoire chez Benveniste, pour l'écriture d'un article ; travail préparatoire nécessaire avant toute auto-permission de rédaction. Cette préparation à la rédaction est « ruminante » ; « une écriture hésitative, répétitive, pensante où la répétition est la marque à la fois de l'hésitation et de l'insistance. Hésitation pour continuer de rechercher la formulation la plus adéquate. Insistance car la pensée est là qui fraye dans le fil des mots son chemin » (Fenoglio, 2009a).

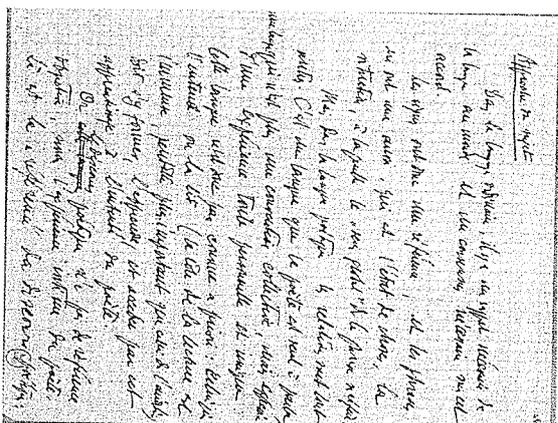
Le linguiste prend et reprend le même problème, les mêmes éléments conceptuels, les mêmes termes qui les désignent et les ressassent dans des tentatives d'énoncés cherchant la formulation la plus appropriée. Il pense en écrivant « Le linguiste en reformulant son énonciation apprivoise ce qu'il est en train de découvrir » (Fenoglio, 2009a : 43). Un bel exemple en est donné autour de la notion de « mot ». Il essaie de penser la relation du mot dans le discours poétique avec le signe linguistique, avec l'idée, avec l'émotion. Combien de feuillets ruminent ce rapport où le linguiste sent bien qu'il est le nœud du problème. Lui-même est conscient de sa ruminatio-reprise (je souligne) :

Le mot en poésie. Quand on dit – je l'ai dit moi-même ci-dessus quelque part – que le poète emploie les mots du langage ordinaire, on succombe à une fallacie. Ce ne sont pas les mêmes mots... (Env. 22, F°22 [p. 582]).

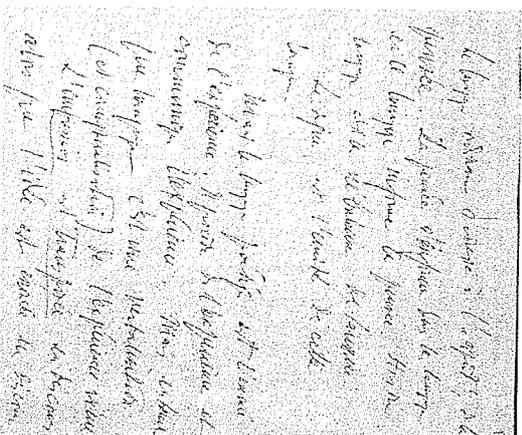
4.1. Les termes couplés de la ruminatio réflexive

4.1.1. Langage ordinaire/langage poétique

Benveniste « approche son sujet » par le biais d'une détermination contrastive du « langage ordinaire » et du « langage poétique », son objet de recherche (env. 22, F°48 [p. 635]) où nous sommes bien obligés de constater, à nouveau, la correction : ~~ette~~ langage remplacé par : le discours.



Le feuillet suivant donne aussi un exemple de cette partition (env. 23, f°17 [p. 717]) :



Approche du sujet
Dans le langage ordinaire, il y a un rapport nécessaire de la langue au monde et un consensus nécessaire sur cet accord.

Les signes ont donc une référence, et les phrases en ont une aussi, qui est l'état de choses, la situation, à laquelle le 'sens global' de la phrase se réfère.

Mais dans le langage poétique les relations sont tout autres. C'est une langue que le poète est seul à parler, <une langue> qui n'est plus une convention collective, mais expression d'une expérience toute personnelle et unique.

[...]
Or ~~ce langage~~ <le discours poétique n'a pas de référence objective, sinon l'expérience intime du poète. Là est la 'référence' du discours poétique...>

Le langage ordinaire s'adresse à l'esprit, à la pensée. La pensée s'informe dans le langage et le langage informe la pensée. Hors du langage c'est la nébuleuse de Saussure.

Le signe est l'unité de cette langue.

Mais le langage poétique est l'énoncé de l'expérience. Il procède de l'expérience et communique l'expérience. Mais en tant que langage c'est une verbalisation (et conceptualisation) de l'expérience vécue.

L'impression est transposée en discours alors que l'idée est énoncée en discours. ...

Nous pourrions continuer à l'envi les citations. Les notes reprenant cette approche contrastive sont extrêmement nombreuses : Benveniste écrit et ré-écrit sous diverses formules, cette même différence entre deux domaines d'expression langagière : l'ordinaire et le poétique.

4.1.2. *Signe / mot (évoquant), référent / émotion (expérience)*

Rappelons-nous ces explications dans « Sémilogie de la langue » :

ce n'est pas une addition de signes qui produit le sens, c'est au contraire le sens ('« intention »), conçu globalement, qui se réalise et se divise en « signes » particuliers, qui sont les MOTS

[...]
Le sémiotique (le signe) doit être RECONNU ; le sémantique (le discours) doit être COMPRIS. La différence entre reconnaître et comprendre renvoie à deux facultés distinctes de l'esprit... »²⁷.

Si nous nous reportons parallèlement à l'article « L'appareil formel de l'énonciation » :

En tant que réalisation individuelle, l'énonciation peut se définir, par rapport à la langue, comme un procès d'appropriation. Le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position de locuteur par des indices spécifiques, d'une part et au moyen de procédés accessoires, de l'autre.²⁸

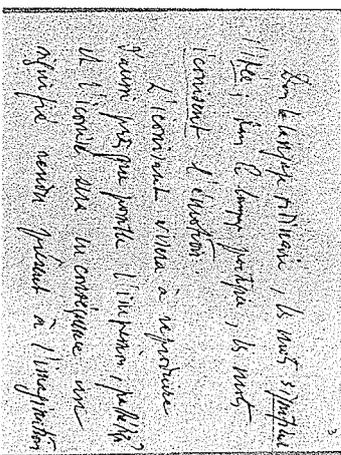
on verra que Benveniste avec le « discours poétique » reste en parfaite adéquation avec ses orientations théoriques déjà explicitées ; simplement, comme nous venons de le voir, une instance supplémentaire interne au fonctionnement du discours se spécifie par appropriation singulière et je dirai optimale de la part du poète. Cette appropriation singulière fait que les mots de la langue ordinaire inscrivent, par leur choix et leurs concaténations, l'expérience d'une émotion.

Combien d'exemples pourraient être donnés de cette élaboration longue et ruminante !

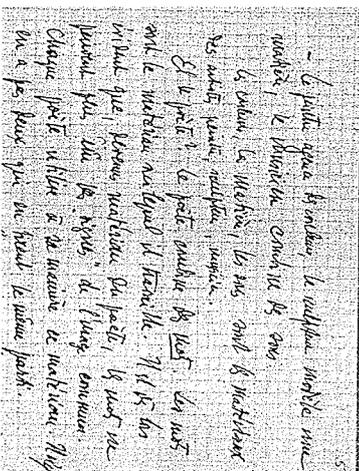
Combien de fois les éléments de la note suivante (env. 12, f°3 [135]) seront repris autrement mais pour trouver la voie théorique d'explicitation de son objet :

²⁷ « Sémilogie de la langue », *PLG 2*, p. 64-65.

²⁸ « L'appareil formel de l'énonciation », *PLG 2*, p. 82.



Env. 22, f° 57 [p. 653] :

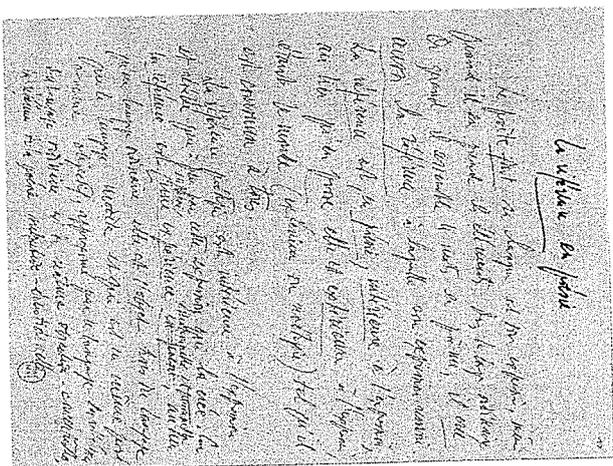


Env. 18, f° 10 [p. 399] :

Dans le langage ordinaire, les mots signifient l'idée ; dans le langage poétique, les mots iconisent l'émotion.

L'iconisant visera à reproduire d'aussi près que possible l'impression 'pathé-tique' et l'iconisé sera en conséquence un signifié rendu présent à l'imagination

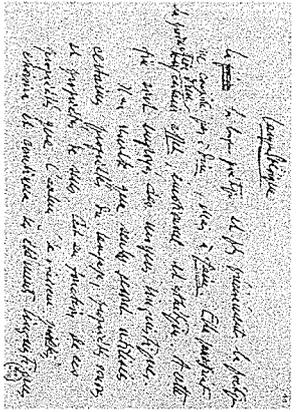
[...]
Le poète combine des mots. Les mots sont le matériau sur lequel il travaille. Il est dès lors évident que, devenus matériau du poète, les mots ne peuvent plus être les 'signes' de l'usage commun. Chaque poète utilise à sa manière ce matériau. Il n'y en a pas deux qui en tirent le même parti.



La référence en poésie
Le poète fait sa langue et son expression même quand il prend les éléments dans le langage ordinaire. Or quand il assemble les mots en poème, il crée aussi la référence à laquelle son expression renvoie. La référence est, en poésie, intérieure à l'expression, étant le monde (extérieur ou noétique) tel qu'il est commun à tous.

La référence poétique est intérieure à l'expression et révélée peu à peu par cette expression qui la crée. Car la référence est <en poésie> une expérience en poésie <émotionnelle et personnelle>, au lieu qu'en langage ordinaire elle est l'objet hors du langage que le langage modèle et qui est en même posé comme objectif, approximé par le langage. La référence du langage ordinaire est de même nature objective-conceptuelle, la référence de la poésie subjective-émotionnelle.

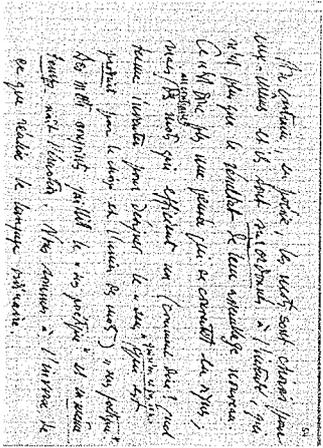
On voit qu'ici, Benveniste frôle le performatif et il serait intéressant de mettre sa découverte du discours poétique en lien avec le performatif. La note suivante (env. 18, f° 11 [p. 401]) est encore plus explicite de ce point de vue, l'opposition dire/faire est d'autant plus mise en valeur que faire est souligné deux fois et qu'insiste le terme « production ». On pense inmanquablement à « quand dire c'est faire ». On y voit aussi combien Benveniste insiste sur le caractère linguistique de ce phénomène il ajoute « langue » deux fois :



Langue poétique
 La poésie la langue poétique et plus
 précisément la poétique ne consiste
 pas à dire mais à faire. Elle
 prend/poursuit un <la production
 d'un> certain effet émotionnel et
 esthétique. A cette fin sont employés
 des moyens linguistiques.

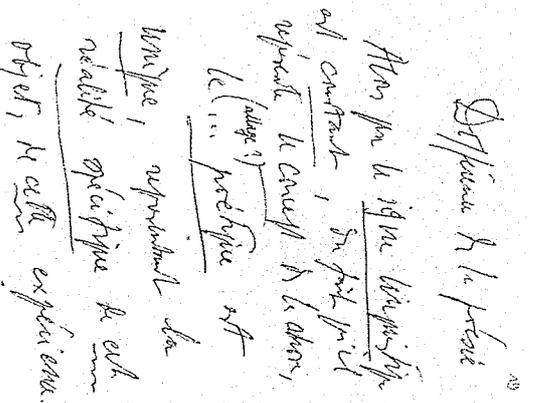
Il en résulte que seules seront
 utilisées certaines propriétés du
 langage, propriétés sonores et
 propriétés de sens. C'est en fonction
 de ces propriétés que l'auteur (le
 'faiseur, poètes') choisira et
 comblera les éléments linguistiques.

Env. 22, F34 [p. 647] où l'on voit la recherche du terme adapté à sa découverte :



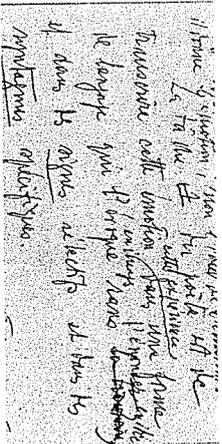
Au contraire, en poésie, les mots
 sont choisis pour eux-mêmes et
 ils sont surordonnés à l'intentié,
 qui n'est plus que le résultat de
 leur assemblage nouveau. Ce
 n'est donc plus une pensée qui se
 convertit en signes, mais <au
 contraire> des mots qui effcient
 un (comment dire?) quel terme
 inventer pour désigner le 'sens'
 <qui n'en est pas un> qui est
 produit par le choix et l'union des
 mots 'sens poétique'. Des mots
 conjoints jaillit le 'sens poétique'
 et en même temps naît l'émotion.
 Nous sommes à l'inverse de ce
 que réalise le langage
 ordinaire.[...]

Benveniste cherche le mot approprié. La note suivante (env. 23, F19 [721])
 est typiquement de travail, de recherche terminologique pouvant indiquer
 cet ultime élément (« unique » que représente la spécificité singulière, « cet
 objet », « cette expérience » où l'on voit le rôle joué par le soulignement
 dans le geste d'écriture.

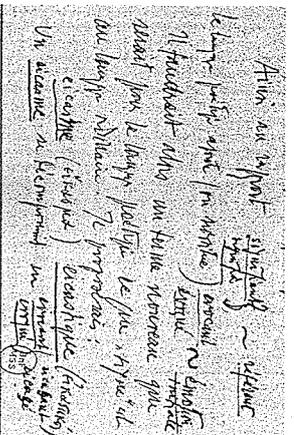


Différence de la poésie
 Alors que le signe
 linguistique est constant du fait
 qu'il représente le concept de la
 chose, le <alliage>
 poétique est unique, représentant
 la réalité spécifique de cet objet,
 de cette expérience.

Il faudrait citer tous les folios 4 à 6 de l'enveloppe 12 (fp. 137 à 141]).
 Très corrigés, ils témoignent de la recherche par Benveniste de termes
 appropriés à son innovation ; relevons juste ces deux paragraphes (F4et
 F5) :



La tâche est du poète est de
 transcrire cette émotion <cette
 expérience> dans une forme de
 langage qui l'évoque <en
 images> sans la transcrire
 <l'annoncer en idée>, et dans
 des signes sélectifs et dans des
 syntagmes spécifiques.



Ainsi au rapport
 signifiant) ~ réfèrent
 signifié
 Le langage poétique ajoute (ou
 substitue)
 évoquant ~ émotion initiale
 évoqué
 Il faudrait alors un terme
 nouveau qui serait pour le
 langage poétique ce que
 "signe" est au langage ordinaire

Env. 16, P1 [p.261] :

Chez le poète le signe est pris comme signifiant mais il est en même temps pris comme évoquant, et il est doublement évoquant par sa sonorité et par ses associations.

Env. 22, P4 [p. 547] :

La poésie est identification de la matière linguistique à la signification des mots. Il faut que le son suggère ou imite le sens, mais le sens pris comme suggestion émotive non come signifié lexical.

Env. 23, P 4 [p. 689] :

Le problème de la poésie, c'est de faire passer les mots, de l'état conceptuel de signes, à l'état actuel d'icônes.

(Icônes très particuliers, car ils évoquent l'objet, ils l'installent dans sa présence).

Env. 19, P2 [p.409] :

La langue poétique n'assemble pas des mots-concepts, mais des mots-images.

Ces deux dernières notations semblent plus primitives dans la genèse réflexive de cette question que les précédentes. Le linguiste est bien en train de penser l'évocation, mais il n'a pas encore tenté la nomination du rapport « évoquant/évoqué ».

Ces notes (mais nous aurions pu en mentionner bien d'autres) cadrent d'emblée les points de réflexion récurrents qui tournent toujours autour des termes et rapports contrastifs entre *signe* et mot, mot-notion et mot-image, référent extérieur et émotion, « intenté conceptuel » et « intenté 'affectif' ».

4. 2. Genèse d'une oeuvre impossible ; genèses fragmentaires utiles

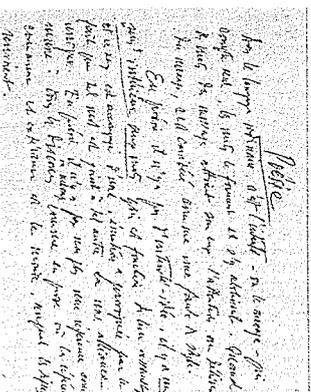
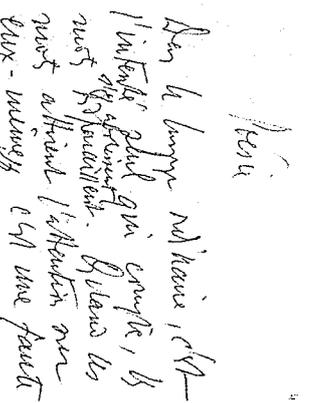
L'état du dossier rend impossible un travail de genèse. Elles ne peuvent

être qu'extrêmement parcelnaires. Intéressantes pour ce qui est du travail de formulation énonciative, elles ne peuvent permettre un retour sur un ensemble suffisamment long et cohérent pour voir se construire un texte ; on n'y voit que de la textualité en élaboration : cela met d'autant plus en valeur les points forts, repris sans cesse et que nous venons d'examiner.

En l'absence d'autres feuillets à éventuellement découvrir, on ne peut que conclure que la réflexion de Benveniste n'avait pas encore fait le tour de son objet. Nous avons l'impression, qu'il a plusieurs fois commencé de rédiger, un texte en continu, et chaque fois, il s'arrête, repris par le foisonnement des exemples et la rumination des mêmes éléments de réflexion.

4.2.1. Des fragments de genèse très parcelnaires mais utiles comme sur ces deux feuillets, où il est clair qu'il y a reprise :

Env. 19, P 4 [p. 413] - Version 1 Env. 20, P 8 [p. 437] - Version 2



Dans le langage ordinaire, c'est l'intenté
 seul qui compte, les mots disparaissent
 <s'abolissent>. Quand les mots attirent
 l'attention sur eux-mêmes, c'est une faute

Dans le langage ordinaire, c'est
 l'intenté - ou le message - qui compte
 seul, les mots le forment et s'y
 abolissent. Quand des mots du message
 attirent sur eux l'attention au détriment
 du message, c'est considéré comme
 une faute de style. En poésie il n'y a
 pas d'intenté-idée, il y a un "sens"
 intérieur aux mots qui est fonction de
 leur assemblage, et ce sens est
 accompagné d'une "émotion"

de style.

En poésie il n'y a pas $\text{é} + \text{h}$ d'intentée-idée, il y a un "sens" intérieur aux mots, qui est fonction de leur assemblage, (alors qu'en prose il y a une référence extérieure au discours, un monde dont le discours traite), auquel les signes renvoient.

On voit que de la version 1 à la version 2, le linguiste a avancé. La version 2, en effet, avance la notion d'« émotion » en la liant directement au « sens » ; le sens est fonction de l'émotion.

4.2.2. *Genèse du fragment dactylographié* : « *Le discours poétique* » impossible

J'ai vainement tenté de reconstituer la genèse de cette page dactylographiée. Même inachevée, il me semblait pouvoir retrouver les étapes antérieures à sa rédaction. Or, si j'ai trouvé un grand nombre de notes directement liées au contenu de cette page dont je peux faire la liste, et à travers lesquelles je peux, parfois, retrouver une éventuelle chronologie, aucune identification de brouillon n'a pu être établie.

Si l'on se fie aux habitudes de travail de Benveniste, ce brouillon manque, car ne tapant pas lui-même à la machine, il a dû le rédiger pour en demander la dactylographie. Brouillon terminé ? Brouillon partiel ? Il ne nous est pas possible, en l'état de le savoir.

Les notes préparant directement cette rédaction sont nombreuses. Il semblerait que les plus primitives soient celles de l'enveloppe 20 F°14 [p. 449], dans la même enveloppe, le F°12 [p. 445] prépare directement le quatrième paragraphe de la dactylographie ; toujours dans la même enveloppe, les notes des F° 9 et 10 (datées de 1967) [p. 439-441] pourraient être une deuxième version du F°5 [p. 431]. Mais dans l'enveloppe 19, les F° 5 [p. 415] et 3 [p. 411] sont liés au développement dactylographié comme le sont aussi les notes des F°34 [p.751] et F°15 [p. 713] de l'enveloppe 23 et les notes des F° 50 [p.639] et 6 [p. 551] de l'enveloppe 22.

Je ne peux, dans le cadre de cet article toutes les reprendre et les analyser. En l'absence de brouillon rédigé et ordonnant l'ensemble du propos, cela n'aurait guère de sens. Il reste que ce qui apparaît de ce tâtonnement, de cet éparpillement à l'intérieur de cet ensemble, est bien la rumination qui permet à Benveniste de penser, d'avancer en répétant mais déplaçant les pensées qu'il formule.

Conclusion : L'intérêt de Benveniste pour le littéraire, n'est pas lui-même "littéraire"

Cette rumination, ostensible dans cet ensemble de manuscrits, me pousse à penser que Benveniste était loin d'avoir bouclé son « essai », encore moins la rédaction de son article. Des points forts sont repérables, mais son argumentation n'est pas achevée : ni sur le dépassement de la notion de signe en mot, ni sur le passage du référent à cette notion qu'il tente de circonscrire « l'émotion ».

La seule rédaction est bien partielle par rapport au travail de recherche, immense : Benveniste a-t-il abandonné ? A-t-il seulement différé ? Ou bien a-t-il rédigé un texte qui se serait perdu ou qui serait conservé ailleurs ? Il est clair en tout cas qu'entre 1967 (seules datations connues relatives à la rédaction de notes) et 1969 (fin de son activité d'écriture du fait de sa paralysie), deux ans ont passé et le travail d'avancement de la rédaction d'un *texte* n'est pas visible.

L'acte éditorial qui consiste à titrer un livre : « Baudelaire », ayant pour auteur Benveniste, a pour effet premier de *lire* Benveniste du côté de la littérature. Cela ne constitue pas un problème en soi. Le problème naît à partir du moment où cet effet éditorial se conjugue avec une reconnaissance de l'ampleur de son travail linguistique et de l'apport de ses recherches à la linguistique. L'intérêt pour le littéraire, chez lui, n'est pas lui-même littéraire.

Ces notes de travail peuvent être citées, croisées avec d'autres écrits définitifs ou avant-textuels du linguiste mais elles ne peuvent être interprétées hors de leur relation aux écrits du linguiste. « Chez le scientifique, la note est à la fois lieu et matériau de réflexion, une étape de création : l'espace-temps de l'invention de la pensée » (Fenoglio 2009a : 45).

De cet ensemble de notes, précieuses, on ne peut faire émerger qu'une *autoréalité de travail*, et non une œuvre exploitable et interprétable en tant que telle ; l'acte éditorial, tel qu'il se présente, force le trait.

Cependant, éditer ces papiers et s'y intéresser est nécessaire : Benveniste est lecteur de poésie et de Baudelaire en particulier, c'est une information intéressante en soi. Reprendre le fil rouge de la recherche avec l'avancée relativement visible d'une entreprise théorique, dans une reconfiguration continue au fur et à mesure d'énoncés plus ou moins stabilisés et non encore arrêtée est un travail à mener impérativement. Car l'importance de cette recherche dans l'économie générale des travaux de Benveniste mérite que l'on reste en alerte sur une possible découverte, la découverte d'un brouillon, d'un *texte* concernant le « discours poétique ». Mais faire de ces papiers des « écrits » qui bouleverseraient la vision que

l'on doit avoir du linguiste Benveniste serait une grave erreur scientifique et un irrespect vis à vis de tout son travail antérieur car s'il spécifie une forme et un fonctionnement de discours il ne contredit pas sa théorie générale du discours. Benveniste a forgé la notion de *discours* pour rendre compte du sens de la phrase, c'est à dire d'une langue mise en emploi dans la syntagmation. Or, il dit bien que la phrase est un « événement évanescent » ou que « dire bonjour tous les jours de sa vie à quelqu'un, c'est chaque fois une réinvention ». Si « tout homme invente sa langue et l'invente toute sa vie » comme il le dit encore, le poète lui, pousse cette faculté à l'extrême et fait son système d'écriture. C'est ce fonctionnement même de la poésie que Benveniste veut mettre linguistiquement au jour.

« Qu'est-ce qu'un grand linguiste ? » se demande Julia Kristeva dans sa préface à l'édition des *Dernières leçons* de Benveniste. « Les grands linguistes se distinguent en ceci que, connaissant et analysant les langues, ils découvrent des propriétés du langage au travers desquelles ils interprètent et innovent l'« être au monde » des sujets parlants. »²⁹ En analysant une langue d'un poète, Benveniste cherche à découvrir les propriétés du discours poétique, par lequel l'être au monde du poète, comme celui du lecteur de poésie, se dévoile.

Il se trouve deux feuillets absolument magnifiques (env. 20, f°1 et 2 [p. 423, 425] où nous avons l'impression que Benveniste se lâche, très exactement se laisse flotter au gré des eaux de son esprit, magnifiques fragments rédigés, le f°2, beaucoup plus corrigé a très certainement été écrit avant car il est corrigé du même stylo qui a écrit le f°1 qui serait donc second ; du reste, ce f°1 (donc version 2) est plus ramassé et beaucoup plus retenu : Benveniste censure son lâché poétique et se distancie de ses propres émotions et sensualité, palpables dans la version 1, en donnant un titre réflexif à ce paragraphe. Peut-être ces deux feuillets expriment-ils, de façon presque lyrique, ce que Benveniste est allé chercher – pour lui-même alors et non seulement pour le linguiste – dans la théorie de la poésie.

Tout corps plonge dans l'eau...
Le poète rêve :
" Tout corps ? quel corps ? Et quelle eau ? Est-ce mon corps, oui, mon cher corps plongé dans l'eau ? De là Archimède ? au bain ? Sentir son corps dans l'eau, exister pour son corps, accueillir en son corps, cette vie nouvelle qui naît dans l'eau de la mer <émergence de la vie>, que l'eau <le mouvement de l'eau de la vague> infuse aux membres, ... que ressent 'tout corps plongé dans l'eau' ...

Le scientifique et le poète
Le scientifique énonce un théorème lumineux : 'tout corps plongé dans l'eau...'
Même le poète rêve sur ces premiers mots chargés d'une étrange incertitude :
' Tout corps – quel corps ? Le corps – tout s'y ramène. Je sens mon corps, plongé dans l'eau tiède de Sicile, ce doux frôlement de la vague à Syracuse. Est-ce là ce qu'Archimède... ?

Bibliographie

- *Références*
Fonds Benveniste, département des manuscrits de la BnF (Secteur « oriental »)
Fonds Benveniste du Collège de France
Benveniste E., *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, Tel, T1 et 2, 1966 et 1974.
Benveniste E., *Baudelaire*, édition de C. Laplanche, Limoges, éd. Lambert-Lucas, 2011.
Benveniste E., *Dernières leçons. Collège de France 1968 et 1969* (texte établi par J.-C. Coquet et I. Fenoglio), éd. Gallimard/Seuil/EHESS, coll. « Hautes Études », 2012.
— *Autres*
Adam J.-M., 1997, *Le style dans la langue : une reconception de la stylistique*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.
— 2002, « Texte », article du *Dictionnaire d'Analyse des discours*, D. Maingueneau et P. Charaudeau eds., Paris, Seuil.
— 2006, « Autour du concept de texte. Pour un dialogue des disciplines de l'analyse des données textuelles », publication en ligne sur le site :

²⁹ Julia Kristeva, « Emilie Benveniste, un linguiste qui ne dit ni ne cache, mais signifie », Préface à Emilie Benveniste, *Dernières leçons. Collège de France 1968, 1969*, Paris, éd. Gallimard-Seuil-EHESS, 2012, p. 13.

- (http://www.cavi.univ-paris3.fr/lexicometrice/jadt/JADT2006-PENIERE/JADT2006_JMA.pptf).
- 2011, « Postface » à *Le français aujourd'hui* n° 175 : *Littérature et linguistique : dialogue ou coexistence ?*, Paris, éd. Armand Colin, p. 103-113.
- Bruner E. et Mahler R., 2011, *Relire Benveniste. Réceptions actuelles des Problèmes de linguistique générale*, Louvain la Neuve, éd. L'Harmattan/Academia.
- Chepiga V., Eguchi Y., Fenoglio I., Lefebvre J., 2012, « Trois types discursifs pour un seul objet théorique. Le couple conceptuel *semiologie/semantique* dans les manuscrits d'Emile Benveniste », *Actes CMLF 2012*.
- Coquet J.-C. et Fenoglio I., 2012, « Introduction » à Benveniste *Dernières leçons. Collège de France 1968 et 1969*, Paris, éd. Gallimard/Seuil/EHESS, coll. « Hautes Études », p. 41-58.
- Fenoglio I., 2007, « Du texte avant le texte. Formes génétiques et marques énonciatives de pré-vision textalisantes », *Langue française* n° 155 : *Avant le texte : les traces de l'élaboration textuelle*, Paris, Larousse, p. 8-34.
- 2008, « Observer un manuscrit. Transmettre un "document de genèse" » in *L'édiction du manuscrit. Du manuscrit de création au scriptorium électronique* (A. Crasson eds.), Louvain la Neuve, Academia-Brylant (coll. "Au coeur des textes"), p. 53-64.
- 2009a, « Les notes de travail d'Emile Benveniste » in *Langage & Société* n°127 *Écritures scientifiques. Carnets, notes, ébauches*, Paris, éd. de la MSH, p. 23-49.
- 2009b, « Conceptualisation et textualisation dans le manuscrit de l'article "Le langage et l'expérience humaine" d'Emile Benveniste. Une contribution à la génétique de l'écriture en sciences humaines » in *Modèles linguistiques*, Tome XXX-1, vol. 59, 71-99.
- 2010, « Conceptualisation linguistique : du manuscrit au texte. Contribution à l'étude des spécificités de l'écriture scientifique », *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française (CMLF 2010)*, CD-Rom. En ligne http://www.linguistiquefrancaise.org/index.php?option=com_toc&url=articles/cmlf/abs/2010/01/contents/contents.html&http://www.item.ens.fr/index.php?id=57
- 2012a « Le fonds Emile Benveniste de la BnF est-il prototypique ? Réflexions théoriques et méthodologiques sur les potentialités d'exploitation d'archives linguistiques », *Enjeux théoriques de l'édiction des manuscrits de Saussure*, Presses universitaires de Liège, à paraître.
- 2012b, « L'axiologie du langage et le langage de l'axiologie ». Notes manuscrites pour un article en cours de travail d'Émile Benveniste », in *Hommage à J. Authier-Révoz*, Limoges, éd. Lambert-Lucas.
- Fuchs C., 1982, « Éléments pour une approche énonciative de la paraphrase dans les brouillons de manuscrits », dans *La genèse du texte : les modèles linguistiques*, Paris, CNRS Editions, pp. 73-102.
- Laplantine C., 2011, « La langue de Baudelaire ». Une approche de Baudelaire et du langage poétique avec Benveniste », *Le français aujourd'hui* n° 175 : *Littérature et linguistique : dialogue ou coexistence ?*, Paris, éd. Armand Colin, p. 47-54.
- Langages* n° 147, *Avant le texte : les traces de l'élaboration textuelle* (Fenoglio I. et

- Charquoy L. eds, Paris, Larousse, 2002.
- Mahler R., 2009, « De la textualité des brouillons. Prolegomènes à un dialogue entre linguistique et génétique des textes », *Modèles linguistiques* t. XXX, vol. 59 *Génétique de la production écrite et linguistique* (J.-M. Adam et I. Fenoglio eds.), p. 51-69.
- Sofia E., 2011, « Qu'est-ce qu'un brouillon en sciences du langage ? Notes préalables à une édition numérique des manuscrits de F. de Saussure », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, vol. 63, pp. 11-27.
- Vaudrey-Luigi Sandrine, 2011, « De la signature stylistique à la reconnaissance d'un style d'auteur », *Le français aujourd'hui* n° 175 : *Littérature et linguistique : dialogue ou coexistence ?*, Paris, éd. Armand Colin, p. 37-45.

RÉSUMÉ : Dans un dossier du fonds Benveniste de la BnF, se trouve, un ensemble de 409 feuillets manuscrits. Dans cet ensemble, la part la plus importante est consacrée au « discours poétique » : des notes de travail qui s'appuient sur un corpus d'exemples tirés des œuvres de Baudelaire. L'acte éditorial qui présente cet ensemble de notes transcrits sous la forme d'un livre (énorme, 700 p) ayant pour titre, *Baudelaire* (titre qui ne vient pas de Benveniste) force le trait. En effet, de cet ensemble de notes, précieuses, on ne peut faire émerger qu'une *aurorialité de travail*. Benveniste était loin d'avoir bouclé son « essai ». Des points forts sont repérables, mais son argumentation n'est pas achevée : ni sur le dépassement de la notion de *signe en mot*, ni sur le passage du *réfèrent* à la notion qu'il tente de circonscrite : l'*évocant*. En analysant – en linguiste – une langue d'un poète, Benveniste cherche à découvrir les propriétés du discours poétique. La contribution, par un retour aux manuscrits eux-mêmes, s'attache à replacer cette recherche inaboutie dans l'économie générale des travaux de Benveniste et dans l'ensemble de ses archives et de ses habitudes de travail.

MOTS-CLÉS : Benveniste, Manuscrits, Discours poétique, Aurorialité de travail, Baudelaire

ABSTRACT : The Benveniste archives at the Bibliothèque Nationale de France contain a file of 409 manuscripts. Most of these are notes devoted to "poetic discourse", based on a corpus of examples taken from works by Baudelaire. Presenting these notes as a book is no small matter (700 p), but the published work is grossly exaggerated. *Baudelaire*, the book's title, is not from Benveniste, only an aspect of *aurorial work* emerges from this file of precious notes. Benveniste was far from having finished his "essay". There are strong points, but his argumentation is not complete: neither on the evolution of the notion of *sign* to that of *word*, nor on the change from referent to evoker, a notion he attempted to circumscribe. In analyzing the language of a single poet from a linguistic perspective, Benveniste attempted to discover the properties of poetic discourse, in general. Based on Benveniste's manuscripts, the book seeks to situate the incomplete research within the general scope of Benveniste's works, his archives and his working habits.

KEYWORDS : Benveniste, Manuscripts, Poetic Discourse, Aurorial work, Baudelaire